



**A l'attention des Membres du Comité de Direction et des membres associés, membres de droit de l'assemblée générale**

Mées, le 05 juin 2023

**CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Chers Amis,

En application des dispositions du titre VI, articles 24 de nos statuts, visant les pouvoirs du Président, de ses article 24 à 26 visant l'organisation de l'assemblée générale, nous l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de l'UNION FRANÇAISE DE L'HELICOPTERE qui se tiendra le :

**lundi 17 juillet 2023 à partir de 10:00.**

Par téléconférence Zoom à partir du lien suivant : <https://us06web.zoom.us/j/83517946458>

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**Première Phase : Clôture de l'activité 2022/2023**

Présentation par les présidents de la situation de l'UFH, des actions conduites au cours de l'année.

Bilan factuel de la situation financière par l'expert-comptable de l'UFH ou son représentant.

Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2022.

Quitus des comptes.

Affectation des pertes et produits.

**Deuxième phase : Prise en compte de la dissolution du GFH et de la reprise de ses activités par l'UFH :**

Proposition d'approbation de la création de deux nouvelles commissions :

La commission historique

La commission chargée des événements grand public, salon et spectacles aériens

En cas d'approbation : nomination de leurs présidents

**Troisième phase : Échange sur la définition de la politique à conduire et des actions spécifiques à mener pour la période 2023/2024**

.../...

Les membres qui accepteraient de se porter volontaires pour animer les deux nouvelles commissions pour le cas où leur création serait approuvée, sont invités à se faire connaître dès que possible.

Les membres qui souhaitent voir évoquer un sujet particulier ou soulever une question, sont invités à en faire part dès que possible au délégué général par écrit, de manière à permettre la préparation de son traitement.

De même, nous demandons à chaque destinataire de vouloir bien confirmer sa participation au plus tard le 10 juin prochain à Thierry Couderc.

Si en outre vous êtes membre du Comité de direction et ne pouvez pas vous libérer, merci d'établir un pouvoir au moyen du formulaire annexé ci-joint et de le lui faire parvenir. Nous rappelons toutefois qu'en vertu de l'article 27 de nos statuts, un membre présent peut accepter que deux procurations. Il est donc prudent de contacter Thierry Couderc avant de décider de la personne à laquelle vous souhaitez attribuer votre pouvoir.

Dans l'attente de vous retrouver le 17 juillet prochain, nous vous prions de croire à l'expression de nos sentiments dévoués.

**Les membres du bureau directeur :**

Pierre-Olivier MATHIAN

Christophe ROSSET

Coprésidents de l'Union Française de l'Hélicoptère



Thierry COUDERC  
Administrateur de l'UFH



**Union Française de l'Hélicoptère**

<http://www.ufh.fr>

[Mail : info@ufh.fr](mailto:info@ufh.fr)

Héliport de Paris - 61 rue Henry-Farman

75015 Paris France

Adresse de correspondance

UFH

C/O Thierry Couderc

96 rue des Aubépines

40990 MEES

Tel: +33 (0)1 84 60 39 03

@ufhelico



## ATTESTATION DE PROCURATION

Monsieur l'administrateur,

Je soussigné(e) .....

vous informe ne pas pouvoir être présent(e) lors de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Union Française de l'Hélicoptère du lundi 17 juillet 2023.

et je donne procuration à :

.....

pour apprécier en mon nom, les décisions et avis pris à l'occasion de cette assemblée.

Date

Signature,  
précédée de la mention « *bon pour procuration* »

**Union Française de l'Hélicoptère**

<http://www.ufh.fr>

[Mail : info@ufh.fr](mailto:info@ufh.fr)

Héliport de Paris - 61 rue Henry-Farman

75015 Paris France

Adresse de correspondance

UFH

C/O Thierry Couderc

96 rue des Aubépines

40990 MEES

Tel: +33 (0)1 84 60 39 03

@ufhelico